

# A L'INITIATIVE DU COLLECTIF PAYSAN

DÉBUT  
2026



## Nos spécificités ?

Une pédagogie active et participative,  
Une approche centrée sur la personne,  
Un enrichissement des projets individuels par le groupe  
et les professionnels,  
Une relation étroite avec le milieu rural.

## MODALITES

**Durée et horaires :** 3 jours (21h) - 9h30 à 17h30

**Public :** Agriculteurs ou porteurs de projet en agriculture ayant un projet collectif. Pour tous les membres du collectif de préférence.

**Participation financière :** 28€ /jour soit 84€ si éligibilité Vivéa ou AIF, sinon nous contacter

**Pré-requis :** aucun      **Format :** En présentiel


**Méthodes et moyens pédagogiques :** Apports théoriques, travaux de groupe et personnels, étude de cas et temps de synthèse

**Moyens matériels :** Dossier papier fourni, salle, paper-bord

**Évaluation :** écrite et orale en début et fin de formation.

Taux satisfaction 92.99% - Taux d'acquisition des compétences 100 %

Délivrance d'un certificat de réalisation en fin de formation

 **Accessibilité :** notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Plus d'information: <https://www.agriculturepaysanne.org/agriculturepaysanne22>

# FORMATION "Travailler sereinement en collectif "

Anticiper la gestion du projet collectif pour  
poser les bases d'un fonctionnement efficace,  
où chacun s'y retrouve.

**Tout seul on va plus vite.  
Ensemble on va plus loin !**

**Inscription auprès de :**

Morgane Thominiaux  
Agriculture Paysanne  
8 rue des champs de Pies  
22000 SAINT - BRIEUC

**AGRICULTURE PAYSANNE**  
ADEAR DES CÔTES D'ARMOR



Mail : [m.thominiaux@agriculturepaysanne22.fr](mailto:m.thominiaux@agriculturepaysanne22.fr)  
Tel : 07 81 27 69 81



## Objectifs généraux

La formation vise à aider les stagiaires qui projettent de s'installer en s'associant ou qui sont associés à être capable de :

- Définir un projet commun à partir des motivations individuelles
- Identifier la place et le rôle de chacun
- Mettre en place des outils pour gérer le travail en commun
- Intégrer les bases d'outils facilitant la vie du groupe
- Échange et analyse de pratique : les mises en situations sont basées sur des situations issues des participants

La formation vise à aborder l'ensemble de ces points et y réfléchir en groupe.

## PROGRAMME DE FORMATION

**Mardi 13 Janvier 2026**

### Les bases pour un fonctionnement à plusieurs

- Connaissance des participants, expression des attentes
- Identifier les fondements d'un bon fonctionnement collectif
- Clarifier son engagement dans le collectif et les valeurs partagées

**Lieu de formation :** Saint Brieuc

**Intervenante :** Josette Vivier

**Repas :** Apporter son pique-nique



## Début 2026

**Mardi 27 Janvier 2026**

### Se donner des règles

- Définir la place et le rôle de chacun
- S'appropriier la notion de leadership
- Se définir des règles de fonctionnement dans le futur projet (partage du temps, argent, ..) : élaborer un règlement intérieur
- Témoignages d'associés

**Mardi 17 Février 2025**

### Co-construire le projet commun

- Partager ses réflexions sur le règlement intérieur et les orientations des différents collectifs
- Mieux se connaître soi et comprendre l'autre
- Appréhender des outils facilitant la vie du groupe
- Les prochaines étapes de constitution du collectif : établir un plan d'action pour la suite.

Travailler à plusieurs peut représenter de nombreux avantages : partage du temps de travail, d'investissements, plaisir du travail d'équipe et du partage des responsabilités...

Mais un projet collectif ne s'improvise pas!  
Il est primordial d'explorer les questions liées à une association pour poser les bases d'un fonctionnement efficace, où chacun s'y retrouve.